

Haguenau

Le conseil municipal prévoit 9,5 millions d'euros d'investissements pour 2026

Lundi 15 décembre, le conseil municipal de Haguenau a débattu des orientations budgétaires pour 2026. Le contexte économique limite la marge de manœuvre des élus.



L'architecte du futur groupe scolaire et périscolaire inclusif au quartier Thurot est choisi : son projet pourrait ressembler à cette esquisse. Photo Roda Architectes/Émergence Architecture Éric Chautant

Le conseil municipal de Haguenau a discuté finances lundi 15 décembre : à l'ordre du jour figurait le débat d'orientation budgétaire pour 2026, mené par le maire [Claude Sturni](#). S'il ne donne pas lieu à une délibération, il est obligatoire en prévision du vote du budget primitif. L'opposition est restée somme toute peu vindicative.

Au préalable, Christine Schmelzer, adjointe aux mobilisations financières, a présenté les décisions modificatives des budgets 2025, ajustés aux résultats 2024. En fonctionnement du budget principal, les dépenses augmentent de 418 000 euros et les recettes de 666 000 euros. En investissement, les crédits diminuent de 1 319 000 euros.

« Nous n'avons pas été associés à l'élaboration de ce budget, nous votons donc contre », a affirmé Armand Marx, au nom des deux conseillers issus de sa liste en 2020. Les quatre conseillers des deux autres listes menées par Patrick Muller et Eric Gouverneur se sont quant à eux abstenus.

La Loi de finances 2026 devrait impacter les communes

Comme chaque année, le débat a démarré par la présentation du contexte économique international et national, une fois de plus marqué par de nombreuses inconnues. « La France va à rebours de la timide embellie européenne », a analysé Christine Schmelzer, et la Loi de finances 2026 devrait fortement impacter les communes.

Les perspectives budgétaires sont donc moroses et peu fiables, mais « notre gestion rigoureuse permet de dégager un autofinancement satisfaisant ». En fonctionnement, les recettes sont estimées à 36,9 millions d'euros, soit 500 000 euros de moins qu'en 2025. Les dépenses pourraient quant à elles augmenter de 100 000 euros, avoisinant les 33,1 millions.

Les élus souhaitent poursuivre le désendettement en 2026

En investissement, hors budgets annexes, le programme prévisionnel d'équipements s'élève à 9,5 millions d'euros. Sur cette somme, près de 3,1 millions relèvent d'engagements pluriannuels déjà pris. 4,7 millions d'euros s'ajoutent au titre du remboursement du capital de la dette : les élus souhaitent poursuivre le désendettement en 2026.

Pour équilibrer ce budget, les services financiers comptent sur environ 6 millions d'euros de subventions, dotations et cessions immobilières, 3,8 millions d'autofinancement et 4,4 millions d'emprunts. « Une seule certitude : l'État va imposer de nouvelles contraintes budgétaires aux collectivités territoriales », a regretté Claude Sturni.

Eric Gouverneur a appelé à davantage de sobriété, comptant « plus de 1 000 événements par an à Haguenau », et Patrick Muller à plus de prudence. Au premier, Claude Sturni a répondu qu'au contraire, il fallait « créer des occasions de sortir et de se rencontrer ». « Quelles sont vos propositions pour faire des économies ? », a-t-il demandé au second.



Un architecte choisi, quatre nouvelles caméras et des conventions renouvelées

L'architecte du futur groupe scolaire et périscolaire inclusif au [quartier Thurot](#) a été choisi parmi 82 candidats à l'origine : ce sera Roda Architectes de Lyon. Pour rappel, en 2023, un Plan pluriannuel d'investissement scolaire de 54 millions d'euros avait été adopté, comportant la construction d'un groupe scolaire pour remplacer l'école Vieille-Île. Il s'agira d'une structure de 15 classes élémentaires, 300 places périscolaires, incluant un institut médico-éducatif et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile, sur 4 152 m² de surfaces utiles.

L'enveloppe prévisionnelle est de 14 700 000 euros HT, soit 24 300 000 TTC, dont 42 % seraient à la charge de la Ville : le reste sera divisé entre la communauté d'agglomération et l'Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (Arsea). Les travaux devraient démarrer courant 2027 et durer deux ans.

Le parc Bellevue placé sous vidéoprotection

Le déploiement du dispositif de vidéoprotection se poursuit, avec quatre caméras installées au parc Bellevue : aux abords de l'école, des aires de jeux et des futurs locaux du club de boulistes.

L'investissement devrait s'élever à 21 722 euros HT. Des subventions seront demandées à l'État et à la Région Grand Est. Marcel Lemire, adjoint à la Ville civique et citoyenne, a affirmé que « la ligne est claire : une Ville qui protège ». Patrick Muller a rappelé qu'il demande depuis 2020 à « proportionner la présence policière, les caméras étant rarement dissuasives » et a assuré que « ce problème risque de s'inviter dans la campagne municipale ».

Deux conventions qui lient la Ville et l'association Réseau Jack ont été renouvelées pour un an. Cette dernière gère d'une part le Centre de ressources des musiques actuelles (CRMA) du Bas-Rhin nord, et d'autre part les Bains Rock, studio situé place Robert-Schuman. Les délibérations ont été présentées par Vincent Lehoux, adjoint à la culture, qui a insisté sur les nombreuses missions du CRMA : accueillir, accompagner et informer les groupes musicaux, mais aussi organiser des actions culturelles, collaborer avec les écoles de musique...